

Avis d'entrée en vigueur

1. Le conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert a adopté les règlements et le projet de résolution approuvant le projet particulier suivants :

Objet	Adoption Entrée en vigueur
Règlement SH-2024-538 modifiant le Règlement de zonage 1406, afin d'assurer la concordance au règlement CA-2022-384 modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Longueuil et au plan d'urbanisme (districts de Laflèche, du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane et des Maraîchers)	10 juin 2024 2 juillet 2024
Règlement SH-2024-539 modifiant le Règlement 1412 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), afin d'assurer la concordance au Règlement CO-2024-1259 modifiant le plan d'urbanisme (tous les districts)	10 juin 2024 2 juillet 2024
Règlement SH-2024-540 modifiant le Règlement SH-2009-180 constituant le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Saint-Hubert	8 juillet 2024 11 juillet 2024
Règlement SH-2024-541 modifiant le Règlement SH-2008-145 sur les dérogations mineures	8 juillet 2024 11 juillet 2024
Règlement SH-2024-542 modifiant le Règlement SH-2008-125 établissant la tarification applicable en matière d'urbanisme	8 juillet 2024 11 juillet 2024
Projet particulier PPSH-2024-15 visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment utilisé à des fins d'industrie du conditionnement de la viande au 5445, rue Ramsay (lot 2 666 072) (district d'Iberville)	10 juin 2024 2 juillet 2024

2. Une copie de ces règlements peut être consultée à l'adresse Internet <http://www3.longueuil.quebec/fr/reglements-arrondissements> et ce projet particulier à l'adresse Internet <http://www3.longueuil.quebec/projets-particuliers-arrondissements> ou en faisant une demande à l'adresse courriel greffe.sh@longueuil.quebec. Pour information : 450 463-7013.

Longueuil, le 11 juillet 2024.

Carole Leroux
Secrétaire du conseil de l'arrondissement de Saint-Hubert